

Jean-Baptiste André Godin à Héloïse Gouté, 26 août 1886

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 août 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Gouté, Héloïse \(1836-1916\)](#)

Lieu de destination Ouchamps (Loir-et-Cher)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la demande du neveu d'Héloïse Gouté, de la lettre d'Edmond Bourdain et de la sienne du 23 août 1886. Il l'informe que l'état des affaires ne lui permet pas d'accepter des apprentis du dehors.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Bourdain, Edmond \(1850-1918\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 1 p. (131v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
26 août 1886

131

Madame,

J'ai bien reçu la demande de votre neveu et une lettre de M. Ed. Bourdais le concernant, plus la vôtre du 23^{er} malheureusement l'état des affaires est tel qu'il n'est pas possible actuellement à l'Association du Familistère d'accepter des apprentis

du dehors.

Nouilly agréé.
Madame, l'expression de tous mes regrets de ne pouvoir mieux répondre à votre demande, et l'assurance de toute ma considération.

Godin

Madame H. Gouté.